**Parlement européen**
2024-2029

**TEXTES ADOPTÉS**

# P10_TA(2026)0037

## Modification du cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027

### Résolution législative du Parlement européen du 11 février 2026 sur le projet de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 (5470/2026 – C10-0023/2026 – 2025/3500(APP))

**(Procédure législative spéciale - approbation)**

*Le Parlement européen,*

– vu le projet de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 (5470/2026),

– vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 312, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et à l'article 106 bis du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique (C10-0023/2026),

– vu l'article 94, l'article 107, paragraphes 1 et 4, et l'article 170, paragraphe 6, de son règlement intérieur,

1. donne son approbation au projet de règlement du Conseil;

2. charge sa Présidente de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission ainsi qu'aux parlements nationaux.